



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

SITUATION ECONOMIQUE EN 2023 ET PERSPECTIVES EN 2024-2029

Mars 2024

I. Environnement international et national

I.1 - Environnement international

La reprise économique mondiale, après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie, s'avère étonnamment résiliente car la croissance demeure forte. L'inflation recule plus vite que prévu par rapport au pic de 2022 et a des répercussions moins néfastes que prévu sur l'emploi et l'activité, grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques des banques centrales, qui a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation. Dans le même temps, le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et le retrait des dispositifs d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé devraient peser sur la croissance en 2024.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en février 2024, la croissance de l'économie mondiale est restée forte et s'est établie à 3,1% en 2023 après une progression de 3,5% en 2022. La consolidation de la croissance s'est manifestée tant dans les pays avancés (+1,6% en 2023 contre +2,6% en 2022) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,1% en 2023 comme en 2022). Cette consolidation s'est accompagnée d'un ralentissement de l'inflation qui est passée de 8,7% en 2022 à 6,8% en 2023.

En 2024, la croissance mondiale devrait se maintenir à 3,1% comme en 2023 avant de s'accélérer légèrement pour atteindre 3,2 % en 2025. Néanmoins, la projection de la croissance mondiale en 2024 et 2025 est inférieure à la moyenne annuelle historique (2000–19) de 3,8 %, en raison du durcissement des politiques monétaires et du retrait de dispositifs d'appui budgétaire, de même que la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. Les pays avancés devraient voir leur croissance augmenter légèrement en 2024 avant de se maintenir en 2025 (+1,7% en 2024 et 2025 contre +1,6% en 2023). Quant aux pays émergents et aux pays en développement, ils devraient connaître une croissance stable en 2024 et 2025 (+4.1%), mais des disparités seront observées d'une région à l'autre.

S'agissant spécifiquement de l'Afrique subsaharienne, la croissance économique, estimée à 3,3% en 2023, s'établirait à 3,7% en 2024 et à 4,1% en 2025 à mesure que les effets négatifs de chocs météorologiques antérieurs s'atténuent et que les problèmes d'approvisionnement sont progressivement résolus.

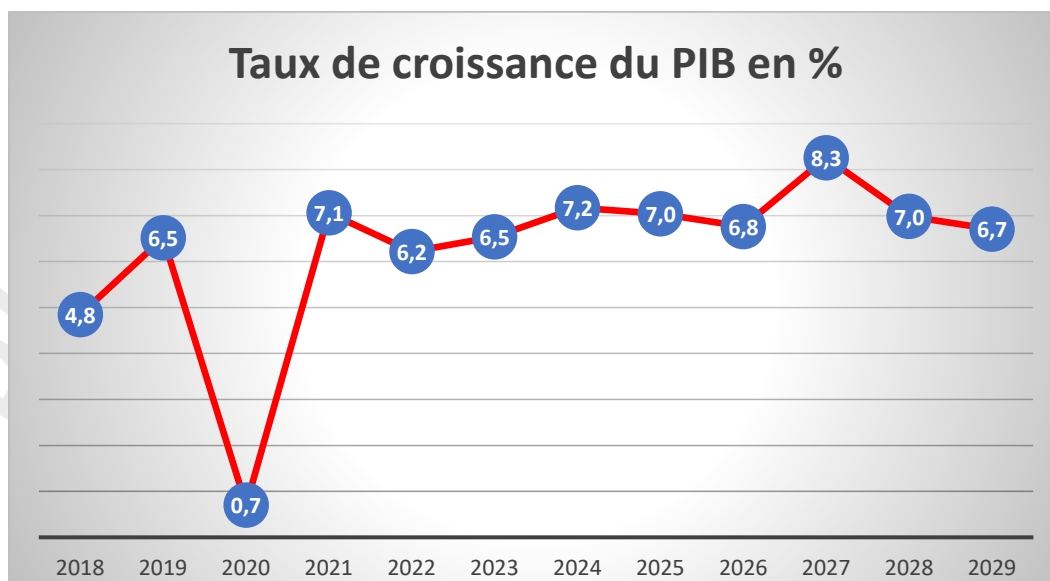
I.2 - Environnement national

Au plan national, l'activité économique bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des investissements et réformes prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de la stabilité du cadre macroéconomique en dépit du ralentissement de l'activité économique internationale qui pâtit de la persistance de la guerre en Ukraine et de la crise du coût de la vie.

Dans le contexte international marqué par la hausse des prix de l'énergie, des produits pétroliers, de l'engrais et de certains produits alimentaires, le Gouvernement ivoirien a pris un certain nombre de mesures performantes en vue de contenir la hausse généralisée des prix au niveau national et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit notamment de l'exonération de certaines taxes, du plafonnement des prix des produits de grande consommation et du contrôle des prix.

Ces mesures ont contribué à maintenir la confiance des chefs d'entreprises quant à la bonne tenue de l'activité économique sur le reste de l'année. Ainsi, la croissance économique s'est établie à 6,5% en 2023 contre 6,2% en 2022. Par ailleurs, cette croissance s'est accompagnée d'une décélération de l'inflation qui s'est établie à 4,4% contre 5,2% en 2022.

En dépit d'un environnement international défavorable, les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire demeuraient bonnes. L'activité économique bénéficierait de la stabilité de l'environnement sociopolitique et sécuritaire, de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, de la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles et de politiques économiques appropriées. Ainsi, les prévisions tableraient sur un taux de croissance de 7,2% aussi bien en 2024 que sur la période 2025-2029.



Source : MEPD/DGE/DPPE, INS

II. Estimations économiques en 2023 et perspectives en 2024-2029

II.1. Estimations économiques en 2023

L'activité économique en 2023 a évolué dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité le rebond de l'économie.

Ainsi, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire a connu une baisse de 4,1% contre une hausse de 4,3% en 2022 en relation avec la régression de l'agriculture d'exportation (-11,8%) en dépit de la croissance de l'agriculture vivrière (+8,5%), de la sylviculture (+0,4%) et de la pêche (+0,7%).

La baisse de l'agriculture d'exportation a résulté de la diminution des productions de cacao (-22,7%), de café (-50,6%) et de coton graine (-49,9%) en dépit de la progression des productions des autres spéculations.

Le fléchissement des productions du binôme café-cacao est lié (i) aux conditions climatiques défavorables, (ii) aux facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif observés en 2022, (iii) à la cherté des engrais limitant leur application dû à la guerre en Ukraine, (iv) aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays, surtout (v) à l'arrêt de distribution des semences améliorées dans le cadre de la mesure de limitation de la production cacaoyère à deux millions de tonnes.

La contraction de la production de coton-graine a résulté de l'invasion du bassin cotonnier, en 2022, par des insectes ravageurs appelés « jassides ». Ces insectes ont décimé des plantations entières, affectant ainsi la campagne cotonnière 2022-2023 qui couvre la période allant de décembre 2022 à mai 2023

L'accélération de la production sucrière (+2,0%) a découlé de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

La filière de la noix de cajou (+19,2%) a continué à bénéficier des bonnes pratiques agricoles, d'une amélioration continue des rendements ainsi que d'un prix bord champ stable et rémunérateur.

Quant à la filière ananas (+5,0%), elle a profité des avantages du PURGA 2 pour la Filière Ananas qui a consisté à (i) labourer 167 hectares de parcelles cultivables, (ii) mettre en place 65 hectares d'ananas variété MD2 avec une estimation de production de 3 250 tonnes, (iii) acquérir des pesticides, du matériel et des équipements agricoles et (iv) distribuer des pesticides et des engrais aux producteurs.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance a découlé de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains (+6,5%), les céréales (+13,1%) et d'autres produits comme l'aubergine (+22,1%) et le gombo (+138,7%).

La hausse de la production de bananes plantains est issue principalement des stratégies mises en place par le projet PURGA 2 dont (i) le renforcement des capacités en matériels d'un pépiniériste de banane plantain pour fournir 240 000 plants aux producteurs, (ii) la mise à disposition de 120 ha de parcelles aménagées et équipées en système d'irrigation et (iii) l'aménagement de trois (03) plateformes de conditionnement avec une facilité de commercialisation.

Le secteur secondaire a progressé de 10,3% en 2023 après la hausse de 8,1% en 2022. Cette progression est en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+8,6%), l'énergie (+19,8%), les industries agroalimentaires (+7,6%), les autres industries manufacturières (+7,6%), l'extraction minière (+7,5%) et les produits pétroliers (+20,0%).

Les activités du BTP ont connu un dynamisme lié au démarrage et à l'accélération de certains grands projets d'infrastructures prévus, notamment : (i) la construction de l'autoroute reliant les villes de Bassam et d'Assinie, (ii) la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan, (iii) la construction de la deuxième phase de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, (iv) l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, (v) la construction du 4ème pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et d'Attécoubé, (vi) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (vii) les travaux de renforcement de la côtière, (viii) les

travaux d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes et à l'achèvement d'autres projets notamment (ix) l'ensemble des stades et des infrastructures devant abriter la CAN, (x) le 5ème pont d'Abidjan reliant les communes de Cocody et du Plateau et (xi) la section Tiébissou – Bouaké de l'autoroute du Nord.

L'accélération de l'énergie a résulté principalement de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements notamment (i) l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Côte d'Ivoire et la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES), (ii) l'amélioration de la sécurité d'exploitation du système électrique, l'alimentation des zones rurales en électricité, (iii) la facilitation de l'autonomisation de la femme et la création des activités génératrices de revenus, (iv) l'amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité (Réduction du Temps Moyen de Coupure et de l'Energie Non Distribuée), du rendement et de la sûreté de fonctionnement et (v) l'accompagnement du développement des Zones industrielles de la Côte d'Ivoire.

La croissance de l'extraction minière a découlé notamment, de la hausse de la production de pétrole brut (+15,6%), d'or (+4,4%), de nickel (+34,8%), de manganèse (+26,4%) en dépit de la baisse de la production de diamant (-60,9%). La production de pétrole brut a bénéficié des retombées des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2022. L'extraction aurifère a profité de la mise en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu. Quant à la production de nickel, elle a tiré avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. S'agissant de la production de diamant, elle a pâti de l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement.

Le secteur tertiaire est ressorti à 8,4% en 2023 après la hausse de 6,3% en 2022 grâce à la hausse des transports (+9,3%), des télécommunications (+8,7%), du commerce (+7,4%) et des autres services (+8,6%). Cette dynamique a été induite principalement par les performances au niveau du secteur secondaire.

En outre, la bonne performance des télécommunications a été en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et la digitalisation du pays.

L'activité de transport s'est globalement maintenue à la hausse, grâce à l'évolution favorable de toutes ses composantes hormis le transport ferroviaire qui a enregistré un repli du trafic de marchandises. Le transport ferroviaire est limité, d'une part, par l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et du matériel d'exploitation, et d'autre part, par la crise sociopolitique et sécuritaire au Burkina Faso qui perturbe ses échanges.

Le commerce a continué de tirer parti de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Le secteur non marchand a cru de 4,7% après 8,8% en 2022, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et d'autre part, en lien avec les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 8,0% après 1,7% en 2022 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte d'accélération de l'inflation.

Au niveau de la demande, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements (+9,3% après +13,9% en 2022) et l'affermissement de la consommation finale (+4,5% contre +5,3% en 2022).

La hausse de la **consommation finale** est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+3,5% après +11,1% en 2022) et de la consommation des ménages (+4,7% après +4,4% en 2022) qui ont bénéficié de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

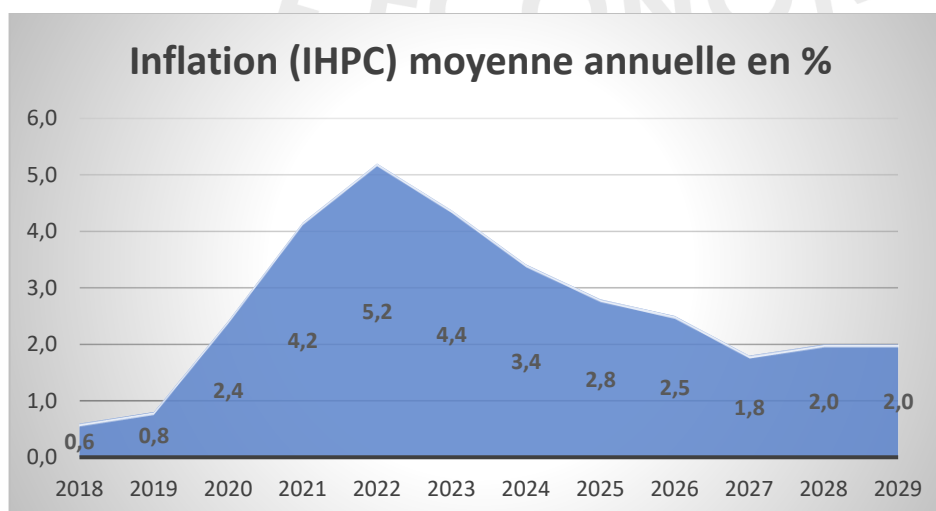
Les investissements ont été soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction (i) de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (ii) de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké section Tiébissou-Bouaké, (iii) de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, (iv) du barrage hydroélectrique de Gribo Popoli, (v) de la centrale à charbon de San-Pédro, (vi) de la centrale à biomasse d'Aobisso et (vii) des centrales solaires de Boundiali, de Laboa et de Touba. Par ailleurs, les investissements ont bénéficié également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 25,5% du PIB contre 25,2% en 2022. Le taux d'investissement public s'est établi à 6,8% après 7,2% en 2022.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 8,4% après 58,3% en 2022 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services sont ressorties de 2,5% après une hausse de 47,9% en 2022, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

L'inflation a évolué de 4,4%, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%, en lien avec le renchérissement des produits énergétiques et des produits alimentaires.



Source : MEPD/DGE/DPPE, INS

II.2 – Prévisions économiques en 2024

Après un taux de croissance de 6,5% en 2023, l'économie ivoirienne devrait bénéficier de la stabilité socio-politique et se situer à 7,2 % en 2024, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Les prévisions de l'année 2024 sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- ✓ la bonne exécution du PND 2021-2025 ;
- ✓ la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques mondiale et intérieure ;
- ✓ la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et un meilleur accès aux débouchés ;
- ✓ la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers ;
- ✓ la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays ;
- ✓ le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ; et
- ✓ l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

L'évolution du PIB réel suivant ses composantes se présenterait comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire devrait connaître une hausse (+8,3% contre -4,1% en 2023) en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+10,4%), de l'agriculture vivrière (+6,3%) et de la pêche (+0,2%). La hausse de l'agriculture d'exportation résulterait de la progression de toutes les productions notamment celles de cacao (+9,8%), du café (+70,6%), de bananes dessert (+4,2%), de coton graine (+71,4%), de caoutchouc (+8,0%) et d'ananas (+7,0%). Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2 et PURGA 2) et de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

Le secteur secondaire progresserait de 6,6% en 2024 après la hausse de 10,3% en 2023. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+10,1%), l'énergie (+9,2%), les industries agroalimentaires (+6,8%), les autres industries manufacturières (+7,0%), l'extraction minière (+5,1%) et les produits pétroliers (+1,6%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nickel, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,3% en 2024 après la hausse de 8,4% en 2023 grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+6,7%) et des autres services (+8,0%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur non marchand devrait croître de 5,4% après 4,7% en 2023, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et d'autre part, en lien avec les

mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 8,3% après 8,0% en 2023 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre de la vie chère.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+14,3% après +9,3% en 2023) et l'affermissement de la consommation finale (+4,4% contre +4,5% en 2023).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction (i) du barrage hydroélectrique de Gribo Popoli, (ii) des centrales solaires de Boundiali, de Laboa et de Touba, (iii) des routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, et l'aménagement et la construction de plusieurs routes notamment (iv) Tabou – Prolo, (v) Blolequin –Toulepleu - Frontière Libéria, (vi) Zuénoula – Daloa, (vii) Zuénoula - Gohitafla – Béoumi, (viii) Séguéla – Toubadu, (ix) Korhogo-Sinématiali – Ferké, (x) Séguéla – Touba, (xi) Tioroniaradougou – Guiembe -Dikodougou, (xii) Korhogo – M'Bengue et (xiii) Céchi – Anoumanba – M'batto. Par ailleurs, les investissements bénéficieraient également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 26,8% du PIB contre 25,5% en 2023. Le taux d'investissement public s'établirait à 7,5% après 6,8% en 2023.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 6,9% après 8,4% en 2023 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 8,8% après 2,5% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

L'inflation évoluerait de 3,4%, en lien toujours avec le renchérissement des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires au niveau local.

II.3 - Perspectives économiques sur la période 2025-2029

Sur la période 2025-2029, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du PND 2021-2025, à travers le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Ainsi, le taux de croissance annuel moyen attendu serait d'environ 7,2% sur la période 2025-2029. Cette croissance serait soutenue, **du côté de l'offre**, par l'ensemble de ses secteurs à savoir les secteurs primaire (+3,6%), secondaire (+9,5%) et tertiaire (+7,1%).

Le secteur non marchand et les droits et taxes seraient respectivement en hausse de 4,9% et de 8,8% sur la période 2025-2029, en lien avec le dynamisme de l'activité économique.

Du côté de la demande, la consommation finale (+4,4%), les investissements (+12,5%), les importations (+4,9%) et les exportations (+7,4%) soutiendraient l'activité économique.

L'inflation serait à 2,2% en moyenne sur la période, respectant la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Conclusion

En dépit du contexte international difficile marqué par des tensions géopolitiques, notamment les conflits Russie-Ukraine, Israël-Palestine et les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, l'environnement économique national en 2023 a été caractérisé par la poursuite de la dynamique économique dans un climat des affaires favorable. Ainsi, le taux de croissance est ressorti à 6,5% en 2023 après 6,2% en 2022. Cette dynamique a été soutenue du côté de l'offre par l'ensemble des secteurs et du côté de la demande, par la consommation finale, les investissements et les exportations. En outre, à l'instar des autres économies, l'inflation s'est ralentie pour ressortir à 4,4% contre 5,2% en 2022.

En 2024, l'activité économique nationale connaîtrait une augmentation avec un taux de croissance de 7,2%, grâce à la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025. La croissance sur la période 2025-2029 s'afficherait également à 7,2% en moyenne annuelle s'appuyant du côté de l'offre sur la production agricole, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

TABLEAU RESUME DES PRINCIPAUX AGREGATS (ANNEE DE BASE CONSTANTE FIXE = 2015)

Version du 27 mars 2024	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	MOY. 2025-2029
	prov.	est.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.
1. En valeur (milliards Francs courants)									
PIB total	43 771,2	47 790,9	52 391,3	57 387,2	62 854,3	69 525,3	76 189,7	83 067,5	69 804,8
Variation annuelle en %	8,4	9,2	9,6	9,5	9,5	10,6	9,6	9,0	9,7
PIB par habitant prix courant (en milliers de FCFA)	1 448,8	1 539,3	1 642,5	1 751,9	1 869,4	2 015,7	2 153,8	2 290,3	2 016,2
Epargne intérieure brute (EIB)	9 618,7	10 524,5	12 187,5	14 311,7	17 024,4	20 470,2	23 894,1	27 445,3	20 629,1
en % du PIB	22,0	22,0	23,3	24,9	27,1	29,4	31,4	33,0	29,2
FBCF	11 027,0	12 173,7	14 057,9	15 303,7	17 931,3	20 550,4	23 648,1	26 610,8	20 808,8
Taux d'investissement en %	25,2	25,5	26,8	26,7	28,5	29,6	31,0	32,0	29,6
public	7,2	6,8	7,5	6,7	7,9	8,2	8,9	9,0	8,1
privé	18,0	18,7	19,3	20,0	20,6	21,4	22,2	23,0	21,4
ICOR	4,1	3,9	3,7	3,8	4,2	3,6	4,4	4,8	4,2
Solde commercial (FOB-FOB)	-758,3	-474,7	731,3	2 020,1	1 569,3	2 896,8	2 255,2	2 723,0	2 292,9
Taux de couverture en %	93,1	95,6	106,5	117,7	113,5	124,0	117,9	120,3	118,7
PIB en francs constants 2015 (milliards FCFA)	39 952,2	42 563,5	45 618,1	48 830,8	52 132,4	56 440,1	60 381,0	64 428,7	56 442,6
PIB/hab à prix constant 2015 (milliers de FCFA)	1 322,4	1 370,9	1 430,2	1 490,7	1 550,5	1 636,3	1 706,9	1 776,4	1 632,2
Délateur du PIB base 100 = 2015	109,6	112,3	114,8	117,5	120,6	123,2	126,2	128,9	123,3
2. Variations en volume (en %)									
PIB total	6,2	6,5	7,2	2	6,8	8,3	7,0	6,7	7,2
- secteur primaire	4,3	-4,1	8,3	5,4	2,5	3,3	2,8	3,9	3,6
- secteur secondaire	8,1	10,3	6,6	8,7	8,3	13,7	8,5	8,2	9,5
- secteur tertiaire	6,3	8,4	7,3	6,9	7,2	7,2	7,1	7,0	7,1
-secteur non marchand	8,8	4,7	5,4	5,2	5,2	4,9	6,1	3,0	4,9
- droits et taxes	1,7	8,0	8,3	8,1	9,2	9,5	9,1	8,0	8,8
PIB par habitant	3,3	3,7	4,3	4,2	4,0	5,5	4,3	4,1	4,4
FBCF	13,9	9,3	14,3	7,8	16,0	13,5	13,9	11,4	12,5
Consommation finale	5,3	4,5	4,4	4,7	4,0	4,8	4,4	4,1	4,4
Exportations de biens	46,6	3,0	7,7	7,6	5,3	15,2	2,4	7,0	7,5
Importations de biens	58,8	8,3	7,9	6,6	6,0	6,0	4,0	5,5	5,6
3. Prix implicites (variation annuelle en %)									
Déflateur implicite du PIB	2,1	2,5	2,3	2,3	2,6	2,2	2,4	2,2	2,3
Déflateur conso. des ménages	4,9	4,4	3,7	2,5	2,5	2,3	2,3	2,3	2,4
IHPC (moyenne annuelle %)	5,2	4,4	3,4	2,8	2,5	1,8	2,0	2,0	2,2
Termes de l'échange des biens	-6,9	8,1	11,5	9,5	-2,9	0,5	-3,4	0,6	0,8
4. Contributions à la croissance du PIB									
- secteur primaire	0,7	-0,7	1,2	0,8	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5
- secteur secondaire	1,8	2,4	1,6	2,1	2,1	3,4	2,3	2,2	2,4
- secteur tertiaire	2,9	3,8	3,3	3,1	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2
- secteur non marchand	0,8	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,2	0,4
- droits et taxes	0,1	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6
Total PIB	6,2	6,5	7,2	7,0	6,8	8,3	7,0	6,7	7,2
5. Données en dollar US									
PIB nominal (milliards)	70,3	78,8	86,1	93,9	102,7	113,5	124,2	134,9	113,8
PIB par habitant	2 327,5	2 537,9	2 700,0	2 866,7	3 055,6	3 289,7	3 511,1	3 719,1	3 288,4
FBCF(milliards)	17,7	20,1	23,1	25,0	29,3	33,5	38,6	43,2	33,9
Exportations totales (milliards)	17,2	18,0	21,0	23,2	22,8	26,0	25,8	27,9	25,1
dont biens	16,3	17,1	19,8	22,0	21,5	24,4	24,2	26,2	23,7
Importations totales (milliards)	20,3	21,0	23,0	23,3	23,0	23,6	24,1	25,6	23,9
Pour mémoire:									
Nombre d'habitants (millions) (*)	30,2	31,0	31,9	32,8	33,6	34,5	35,4	36,3	34,5
croissance démographique en %	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6
FCFA pour 1 dollar (moyenne annuelle)	622,5	606,5	608,3	611,1	611,8	612,7	613,4	615,8	613,0

Source : MEPD / Direction Générale de l'Economie /DPPE, Institut National de la Statistique (INS).

(*) RGPH décembre 2021, population en fin d'année

HYPOTHESES DU CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2022-2029 (Version provisoire)

version du 27 mars 2024	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	MOY. 2025-2029
Productions (en milliers de tonnes)	prov.	est.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.
Café	94,9	46,9	80,0	75,0	90,0	73,0	79,5	79,4	79,4
Cacao	2 358,8	1 822,3	2 000,0	2 100,0	2 050,0	2 066,2	2 007,7	2 044,8	2 053,7
Bananes	488,2	513,3	534,7	561,5	589,5	619,0	650,0	682,5	620,5
Ananas	72,9	76,6	81,9	87,7	89,4	91,2	93,0	94,9	91,2
coton graine	471,7	236,2	404,7	424,7	445,9	471,8	476,6	503,2	464,4
Huile de palme	541,5	613,9	631,7	668,8	702,7	739,2	777,7	780,0	733,7
Sucre	189,8	193,6	197,5	201,4	205,5	209,6	213,8	218,0	209,7
Caoutchouc	1 332,6	1 624,8	1 754,8	1 895,2	1 895,2	1 895,2	1 895,2	1 895,2	1 895,2
Anacarde	1 028,2	1 225,9	1 250,0	1 312,5	1 378,1	1 447,0	1 519,4	1 595,4	1 450,5
Pétrole (milliers de barils)	9 300,6	10 752,2	13 708,6	21 610,2	30 073,8	64 001,3	63 718,8	72 939,8	50 468,8
<i>Barils/jour</i>	25 481,0	29 458,1	37 557,7	59 206,0	82 394,0	175 346,0	174 572,0	199 835,0	138 270,6
Gaz (millions de metre cube)	2 556,1	2 607,0	2 486,7	2 894,0	2 963,6	4 109,9	4 703,2	6 011,4	4 136,4
Or (en kilogramme)	48 317,0	50 452,8	52 000,0	54 000,0	56 000,0	58 000,0	60 000,0	62 000,0	58 000,0
Manganèse (tonnes)	929 705,4	1 175 300,0	1 292 830,0	1 410 360,0	1 527 890,0	1 680 679,0	1 848 746,0	2 000 000,0	1 693 535,0
Diamant (carats)	3 968,9	1 553,7	3 500,0	5 000,0	7 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	8 400,0
Nickel (milliers de tonnes)	1 840,8	2 480,5	2 728,6	2 976,7	3 224,7	3 547,2	3 901,9	4 101,9	3 550,5
Bauxite (milliers de tonnes)	55,0	200,0	220,0	240,0	260,0	280,0	300,0	315,0	279,0
Production de produits pétroliers (Kt)	4 347,0	4 891,0	4 829,6	4 984,1	5 135,8	5 642,0	6 372,3	6 500,0	5 726,8
Production d'électricité (GWH)	12 147,7	13 344,8	14 992,1	16 134,1	17 363,2	18 765,5	20 079,1	21 484,6	18 765,3
Croissance en volume (en %)									
Secteur primaire	4,3	-4,1	8,3	5,4	2,5	3,3	2,8	3,9	3,6
Agriculture vivrière, élevage	4,1	8,5	6,3	6,3	6,2	6,3	6,9	6,0	6,4
Agriculture d'exportation	5,3	-11,8	10,4	5,2	0,3	1,4	-0,2	2,4	1,8
Sylviculture	-16,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	0,5	0,7	0,2	0,0	0,0	2,0	2,0	2,0	1,2
Secteur secondaire	8,1	10,3	6,6	8,7	8,3	13,7	8,5	8,2	9,5
Extraction minière	4,3	7,5	5,1	18,1	14,1	48,4	3,0	12,4	19,2
Industries agro-alimentaires	3,4	7,6	6,8	6,5	7,2	7,6	8,3	7,8	7,5
Produits pétroliers	12,1	20,0	1,6	3,9	6,7	7,0	15,8	6,8	8,0
Energie (gazeaulec)	5,5	19,8	9,2	10,4	3,0	15,3	10,0	7,3	9,2
BTP	23,6	8,6	10,1	10,3	10,3	9,4	9,5	8,0	9,5
Autres industries manufacturières (1)	1,5	7,6	7,0	7,0	6,8	6,4	7,3	6,8	6,9
Secteur tertiaire	6,3	8,4	7,3	6,9	7,2	7,2	7,1	7,0	7,1
Transports	4,7	9,3	7,1	7,0	7,4	7,8	7,8	7,5	7,5
Télécommunication	1,8	8,7	6,8	6,2	7,3	7,4	7,4	7,0	7,1
Commerce	14,2	7,4	6,7	6,6	6,5	6,6	6,6	7,0	6,7
Autres services (2)	1,2	8,6	8,0	7,1	7,6	7,2	7,1	6,7	7,1
Droits et taxes	1,7	8,0	8,3	8,1	9,2	9,5	9,1	8,0	8,8
Pib non marchand	8,8	4,7	5,4	5,2	5,2	4,9	6,1	3,0	4,9
Consommation finale	5,3	4,5	4,4	4,7	4,0	4,8	4,4	4,1	4,4
<i>Consommation des ménages</i>	4,4	4,7	4,8	4,5	4,4	4,8	4,4	4,3	4,5
<i>Consommation publique</i>	11,1	3,5	2,0	6,4	1,3	5,0	4,3	3,0	4,0
Investissements	13,9	9,3	14,3	7,8	16,0	13,5	13,9	11,4	12,5
<i>Investissements privés</i>	7,9	11,9	12,3	12,2	11,9	13,7	12,4	12,0	12,4
<i>Investissements publics</i>	30,2	2,7	19,9	-3,5	28,3	12,8	17,9	10,0	13,1
Exportations de biens et services	47,9	2,5	8,8	7,5	5,5	14,9	2,6	6,7	7,4
Importations de biens et services	58,3	8,4	6,9	5,8	5,4	4,0	4,1	5,3	4,9
Produit intérieur brut (PIB)	6,2	6,5	7,2	7,0	6,8	8,3	7,0	6,7	7,2
Déflateur	2,1	2,5	2,3	2,3	2,6	2,2	2,4	2,2	2,3

Source: MEPD/DGE/DPPE

(1) Fabrication de meubles, Fabrication de produits chimiques, Fabrication de produits en caoutchouc, Travail du bois, production de ciment et matériaux de construction, etc.

(2) Entretien et réparations divers, Hôtellerie et Tourisme, Services immobiliers, services aux entreprises, etc